**Modèle d’arrêté de réintégration après une disponibilité avec conservation des droits à avancement et retraite**

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

**Arrêté n°20***…* **-** **…** *(n° d’ordre)*

**portant réintégration après disponibilité pour …** *(motif de la disponibilité)*

**de** *Madame ou Monsieur* **…** *(prénom et NOM de l’agent)*

*Le-La Maire-Président-Présidente de* … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public sauf si vous inscrivez ce nom en haut à gauche),*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article[[1]](#footnote-1) …,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.514-1 à L.514-8,

**Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,**

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration**,**

*(Le cas échéant) Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet (lorsque l’arrêté touche un agent qui exerce sur un poste qui n’est pas créé à 100%),*

Vu l’arrêté n° NOR : CPAF1914195A du 19 juin 2019 fixant la liste des pièces justificatives permettant au fonctionnaire exerçant une activité professionnelle en position de disponibilité de conserver ses droits à l’avancement dans la fonction publique territoriale,

Vu l’arrêté n° … *(n° d’ordre)* en date du … plaçant *Monsieur ou Madame* … *(prénom + nom)* au …ème échelon du grade *de/d’… (dénomination du grade détenu par l’agent)*,

Vu l’arrêté n° … *(n° d’ordre)* en date du … plaçant *Monsieur ou Madame* … *(prénom + nom)* en disponibilité pour … *(motif de la disponibilité)* à compter du … *(date d’effet)* jusqu’au … *(date)*,

Vu la vacance au tableau des effectifs d’un emploi au grade *de/d’… (dénomination du grade détenu par l’agent)*,

Vu la délibération n° … *(n° d’ordre)* en date du …, créant un emploi de … *(dénomination de l’emploi créé)*,

OU Vu le tableau des effectifs,

Vu la déclaration de vacance d’emploi n° … *(n° d’ordre)* de l’arrêté n°… en date du …,

Vu la demande présentée par *Monsieur ou Madame* … *(nom + prénom de l’agent)*, reçue le … *(date)* sollicitant sa réintégration à compter du … *(date d’effet formulée par la demande de réintégration)*,

*(Le cas échéant pour un agent relevant d’un cadre d’emplois de sapeur-pompier professionnel)* Vu le certificat d’aptitude physique à l’emploi en date du … formulé par le *médecin agréé OU le Conseil médical*,

Considérant que *Monsieur ou Madame* … *(prénom + nom)* est placé*(e)* en disponibilité pour … *(motif de la disponibilité)* depuis le … *(date d’effet de la disponibilité)*,

Considérant que *Monsieur ou Madame* … *(prénom + nom)* au cours de sa période de disponibilité, a transmis à l’autorité territoriale l’ensemble des pièces lui permettant de bénéficier d’un droit à conservation des droits à avancement d’échelon et de grade pour une durée de … *(mention des jours, mois et années repris dans la limite de 5 ans sur l’ensemble de la carrière*)

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

*Monsieur ou Madame* … *(prénom + nom)*, *… (dénomination du grade),* placé*(e)* en disponibilité pour … *(motif de la disponibilité)* depuis le … *(date d’effet de la disponibilité)*, est réintégré*(e)* à compter du … *(date d’effet de la réintégration)*.

**Article 2 :**

*Monsieur ou Madame* … *(prénom + nom)*, bénéficie de la conservation de ses droits à l’avancement et la retraite pour une durée correspondant à .… ans … mois … jours[[2]](#footnote-2).

**Article 3 :**

*Monsieur ou Madame … (nom + prénom de l’agent) est classé(e) dans les conditions suivantes :*

* *Cadre d’emplois : … (dénomination du cadre d’emplois)*
* *Grade : … (dénomination du grade)*
* *Echelon : … (n° d’échelon),*
* *Indice brut …, Indice majoré …,*
* *Quotité : … (Temps complet OU temps non complet à …/35è)*
* *Avec une ancienneté de … (classement prenant en compte la durée du maintien des droits à avancement)*

**Article 4 :**

*Le Directeur général des services ou La secrétaire de mairie* est *chargé(e)* de l’exécution du présent arrêté.

**Article 5 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret et au comptable principal de … (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*).

**Article 6 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de … (dénomination de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

*Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

*Le-la* *Maire-Président/Présidente*

*Prénom NOM*

Fait à … *(nom de la commune ou de la commune siège de la collectivité territoriale ou de l’établissement public)*

Le … *(date)*

Notifié le … *(date)*

Signature de l’agent :

*Cet arrêté n’est pas transmis au Représentant de l’Etat*

1. *L.2122-18 (commune) ou L.3221-3 (département) ou L.4231-3 (région) ou L.5211-9 (intercommunalité)* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Cette conservation des droits à l’avancement et à la retraite en raison de l’exercice d’une activité professionnelle est limitée à une durée maximale de cinq ans sur l’ensemble de la carrière au titre de toutes les périodes de disponibilité.*  [↑](#footnote-ref-2)